

ni: Aspect sociaux de l'industrialisation et de l'urbanisation en Afrique au sud du Sahara / par l'Institut International africain; ss dir. de Daryll Forde --- Paris: UNESCO, 1956. - (coll. Evolution technique et tensions sociales)

presque dire « traditionnels » de la vie sociale, dans lesquels l'action revendicative ne peut plus guère s'exercer.

Nous nous bornerons à ces quelques exemples. Ils suffisent à montrer l'importance d'une enquête préliminaire par questionnaires, même si on ne peut l'appuyer sur une méthode rigoureuse d'échantillonnage. Les publications qui sont actuellement en préparation montreront comment les résultats obtenus ont pu orienter de façon très féconde la recherche à tous les niveaux de l'étude sociologique urbaine. La formation d'une équipe d'enquêteurs rompus à cette discipline et la constitution d'échantillons très précis ont permis, dans les enquêtes ultérieures, de donner à cette méthode un rendement très supérieur.

PREMIERS RÉSULTATS DES ENQUÊTES DÉMOGRAPHIQUES DANS LES CENTRES URBAINS DU SÉNÉGAL (L. MASSÉ)

ÉTUDE PAR QUESTIONNAIRE SUR DAKAR

Une étude par questionnaire a été menée sur la ville de Dakar par la section de sociologie, au début de l'année 1953, dans des conditions qui ont été précisées dans la partie méthodologique de l'exposé de P. Mercier.

Signalons simplement les questions posées présentant un intérêt plus direct pour une exploitation démographique :

1. *Homme interrogé* : âge, groupe ethnique, profession, religion, nombre de divorces, nombre de femmes actuelles, nombre d'enfants vivants, garçons et filles.
2. *Chaque femme* : âge, groupe ethnique, religion, profession, nombre d'enfants vivants, garçons et filles, de chacune des femmes de l'homme interrogé.

Les principaux éléments de la partie démographique de cette étude seront résumés ici, cette réserve étant maintenue que faute d'éléments plus nombreux et en raison des méthodes employées pour collecter les documents, il paraît plus prudent de rechercher ici des « indications de tendances » plutôt que des « données quantitatives extrapolables ».

Nombre de femmes selon l'âge.

Cette étude, comportant 1.231 questionnaires utilisés, concerne 156 non-musulmans et 1.075 musulmans.

A ces 1.231 hommes, correspondent le nombre de femmes (en mariage légal, coutumier ou autre) indiqué au tableau I.

TABLEAU I.

Nombre de femmes	Nombre de cas	Total des femmes
<i>Groupe des non-musulmans</i>		
0	51	0
1	103	103
3	1	3
Non déclaré	1	?
TOTAL	156	106+?
<i>Groupe des musulmans</i>		
0	229	0
1	593	593
2	181	362
3	38	114
4	8	32
Non déclaré	26	?
TOTAL	1.075	1.101+?
TOTAL GÉNÉRAL	1.231	1.207+?

La structure par âge de la population masculine est donnée au tableau II.

TABLEAU II.

Age	Musulmans	Non-musulmans	Total	Pourcentage
0-15	0	0	0	0
15-19	14	9	23	2
20-24	78	21	99	8
25-29	227	31	258	21
30-34	197	24	221	18
35-39	156	23	179	14,5
40-44	144	17	161	13
45-49	105	22	127	10,5
50-...	153	9	162	13
Non déclaré	1	0	1	0
TOTAL	1.075	156	1.231	100

On compte au total 1.207 femmes et 27 cas où le nombre de femmes n'est pas déclaré; nous pouvons chercher à ventiler ces cas de manière proportionnelle, ce qui donne : 6 cas à 0 femme; 15 à 1; 5 à 2; 1 à 3; 0 à 4, soit, pour ces 27 cas, 28 femmes probables.

Aux 1.231 hommes, correspondent donc environ 1.235 femmes. Dans l'esprit de l'enquêteur, l'état adulte commence timidement dans le groupe 15-19 ans (2 %), augmente de 20 à 25 ans (8 %), pour devenir

(N)

O. R. S. I. O. M. Fonds Documentaire

N° : 02980 ex 1

10 JUL 1983

B

largement consacré de 25 à 30 ans (21 %); à partir de cet âge, la pyramide retrouve une disposition classique.

Voici maintenant une comparaison entre les âges des hommes et les âges des femmes qui leur correspondent, après élimination des célibataires (catégorie à zéro femme), et en divisant notre population en groupes ainsi définis : « non-musulmans » (tableau III), « musulmans monogames » (tableau IV), « musulmans bigames » (tableau V). Les polygames à plus de deux femmes n'ont pas été portés dans ces tableaux en raison de leur faible nombre.

TABLEAU III. Ages dans le groupe des non-musulmans.

Age	Hommes		Femmes	
	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
		%		%
0-15	0	0	0	0
15-19	3	3	13	12,5
20-24	3	3	21	20
25-29	21	20	24	23
30-34	20	19	12	11,5
35-39	17	16,5	16	15,5

en 25-29 ans chez les femmes; le premier quartile tombe en 25-29 ans chez les hommes et en 20-24 ans chez les femmes; le troisième quartile tombe à 45 ans chez les hommes et en 35-39 ans chez les femmes.

Le mode est de 30-35 ans chez les hommes et de 20-25 ans chez les femmes; la médiane tombe au-dessus de 35 ans pour les hommes et au-dessous de 30 ans pour les femmes; le premier quartile tombe en 30-35 ans pour les hommes et en 20-25 ans pour les femmes; le troisième quartile tombe en 40-45 ans pour les hommes et en 30-35 ans pour les femmes.

TABLEAU V. Ages dans le groupe des musulmans bigames.

Age	Homme		Première femme		Deuxième femme	
	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage	Total	Pourcentage
		%		%		%
0-15	0	0	0	0	0	0
15-19	0	0	5	3	22	12
20-24	0	0	16	9	41	23
25-29	5	3	41	23	48	27
30-34	12	7	47	26	30	17
35-39	36	20	27	15	18	10
40-44	43	24	23	13	11	6

4: L'âge des « deuxièmes femmes » des musulmans bigames est sensiblement le même que l'âge des « premières femmes » des musulmans monogames.

Nombre de femmes selon la catégorie socio-professionnelle.

Il faut conserver la distinction entre les musulmans (tableau VII) et les autres (tableau VIII) pour l'exploitation de ces données.

Non-musulmans. On notera que les pourcentages n'ont été donnés qu'à titre indicatif.

TABLEAU VII.

Catégorie	Célibataires		Mariés		Non déclarés et polyg. excep.		Total	
	Total	%	Total	%	Total	%	Nombre	%
Agriculteur, pêcheur	0	0	0	0	0	0	0	0
Mancœuvre, domestique	3	37,5	5	62,5	0	0	8	100
Ouvrier	14	30	32	66	2	4	47	100
Agent de maîtrise	0	0	3	100	0	0	3	100
Employé subalterne	22	38	36	62	0	0	58	100
Employé supérieur	3	30	7	70	0	0	10	100
Enseignement, santé, professions libérales	2	20	8	80	0	0	10	100
Commerce, transport	5	33	10	67	0	0	15	100
Autre, sans profession	2	40	3	60	0	0	5	100
TOTAL	51	33	103	66	2	1	156	100

Toute généralisation mise à part, nous pouvons relever les faits suivants :

Au total, nous avons : 33 % de célibataires, 66 % de mariés.

Or nous constatons que ces deux chiffres divisent nos catégories socio-professionnelles en deux groupes :

1. Un premier groupe où chaque catégorie présente un pourcentage plus élevé de célibataires et un pourcentage moins élevé de mariés; tels sont : les manœuvres et domestiques (37,5 et 62,5); les employés subalternes (38 et 62).
2. Un deuxième groupe où chaque catégorie présente un pourcentage moins élevé de célibataires et un pourcentage plus élevé de mariés; tels sont : les ouvriers (30 et 66); les agents de maîtrise (0 et 100); les employés supérieurs (30 et 70); la catégorie enseignement, santé, professions libérales (20 et 80).

A la limite nous trouvons les commerçants et transporteurs (33 et 67). Ces constatations ne peuvent prendre de valeur que par comparaison avec les résultats observés dans les groupes de musulmans (tableau VIII).

Musulmans. Voici les principales constatations qui peuvent être faites à propos du tableau VIII.

1. Le groupe des célibataires (zéro femme) forme 21,5 % du total; la représentation de ce groupe dans chaque catégorie est différente :
 - a) Très faible chez les agents de maîtrise (4,5 %), et les employés supérieurs (6 %);
 - b) Sous la moyenne dans les catégories agriculteur, pêcheur (18 %), manœuvre, domestique (20 %), ouvrier (20 %), enseignement, santé, professions libérales (19 %);
 - c) Au-dessus de la moyenne dans les catégories employé subalterne (26,5 %), commerce et transport (23 %), sans profession et autre (25 %).
2. Les monogames forment 55,5 % du total; ce groupe est relativement bien représenté dans toutes les catégories :
 - a) Inférieurs à cette moyenne sont les agents de maîtrise (36 %) et les commerçants et transporteurs (46 %).
 - b) Supérieurs à cette moyenne sont les agriculteurs, pêcheurs (57 %), les manœuvres et domestiques (60 %), les employés supérieurs (65 %) et la catégorie enseignement, santé, professions libérales (72 %).
 - c) A la moyenne, les ouvriers (55 %) et les employés subalternes (55,5 %).

TABLEAU VIII.

Catégorie	0 femme		1 femme		2 femmes		3 femmes		4 femmes		Non décl.		Total	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Nombre	%
Agriculteur														
pêcheur	5	18	16	57	5	18	1	3,5	1	3,5	0	0	28	100
Mancœuvre, domestique	25	20	75	60	13	10	1	1	0	0	11	9	125	100
Ouvrier	67	20	185	55	62	18,5	8	2,5	2	0,5	12	3,5	336	100
Agent de maîtrise	1	4,5	8	36	7	32	2	9	1	4,5	3	14	22	100
Employé subalterne	82	26,5	173	55,5	42	13,5	14	4,5	0	0	0	0	311	100
Employé supérieur	2	6	22	65	8	23	1	3	1	3	0	0	34	100
Enseignement, santé, professions libérales	10	19	39	72	4	7	0	0	1	2	0	0	54	100
Commerce, transport	33	23	67	46	32	22	11	7,5	2	1,5	0	0	145	100
Autre, sans profession	5	25	9	50	5	25	0	0	0	0	0	0	19	100
Non déclaré	0	0	1	100	0	0	0	0	0	0	0	0	1	100
TOTAL	230	21,5	595	55,5	178	16,5	38	3,5	8	0,5	26	2,5	1.075	100

Il ne faut pas oublier que les monogames constituent un mélange de monogames purs et de polygames en puissance.

3. Bloquons les polygames en un seul groupe, voici ce que nous observons : au total, ils forment 20,5 %; la catégorie la plus faible est : enseignement, santé, professions libérales, avec 9 %, ce qui est d'autant plus significatif que dans cette catégorie les mariés monogames forment 72 %; viennent ensuite les manœuvres et domestiques (11 %); puis les employés subalternes (18 %); puis les ouvriers (21,5 %) qui sont proches du pourcentage total; au-dessus de ce pourcentage, nous trouvons les agriculteurs, pêcheurs (25 %), les employés supérieurs (29 %), les commerçants et transporteurs (31 %), les agents de maîtrise (45,5 %).

Parmi ces polygames, on enregistre une tendance progressive selon le standing social, allant des manœuvres aux ouvriers et aux agents de maîtrise; une autre tendance progressive va des employés subalternes aux employés supérieurs; la catégorie enseignement, santé, professions libérales semble, au contraire, renoncer résolument à la polygamie.

4. Considérons les pourcentages de mariés au total, en joignant les

Nombre d'enfants par femme.

Les principaux tableaux obtenus ont été les suivants :

1. Concernant les musulmans seuls : nombre d'enfants de la famille, au total, en fonction du nombre de femmes, en distinguant les différentes catégories socio-professionnelles.

Ce tableau semble montrer un maximum de fécondité dans les foyers à une et deux femmes.

2. Concernant les musulmans seuls : nombre d'enfants de la première femme en fonction du nombre de femmes par foyer, en distinguant les différentes catégories socio-professionnelles.

Il est assez délicat de tirer parti de ce tableau, du moins dans le cadre des résultats de la présente enquête; les résultats seront exposés en détail dans une étude ultérieure.

3. Concernant les non-musulmans : nombre d'enfants en fonction de l'âge de la mère, en distinguant les différentes catégories socio-professionnelles.

Nous utiliserons l'ultime résultat de ce tableau ci-dessous.

Concernant les musulmans : nombre d'enfants de la première



chacune de ses femmes, « date de début de cohabitation avec le mari », « nature du mariage », « nom, âge, sexe, date éventuelle de décès de tous les enfants nés vivants ».

Le questionnaire « femme », s'adressant aux femmes chefs de famille, est une refonte du questionnaire « homme », et comporte des questions concernant un mari éventuel, « ne résidant pas avec la femme ».

Préparation du terrain.

Une publicité très active a été mise en œuvre pour prévenir la population; tracts dans les entreprises, affiches, contacts avec les associations sportives et culturelles, avec les chefs de quartier, avec les autorités religieuses. Ce sont surtout les chefs de quartier et les autorités religieuses musulmanes qui ont joué le plus grand rôle dans la réussite de notre travail par leur influence directe sur la population.

Déroulement des opérations.

Commencé en novembre 1953, le travail d'enquête a progressé strate par strate et quartier par quartier.

A chaque enquêteur était remis une liste de personnes à interroger où étaient précisés : « nom, âge, groupe ethnique, profession, religion » et secteur d'habitat dans le quartier. Il a été rarement possible de préciser utilement le numéro du carré, car cette indication était généralement inexacte; de plus, la ville de Thiès, sauf quelques artères principales, ne comporte ni nom de rue, ni numéro de maison : faute

critère assez vague; enfin, l'enquêteur peut être négligent dans sa recherche : toutes ces causes font qu'une personne peut être interrogée pour un autre.

Or l'expérience a prouvé qu'il existe un élément de certitude, la comparaison, dans le cahier de recensement et dans le questionnaire, du nom et de l'âge du (ou des) conjoint et des enfants de la personne interrogée.

En cas de doute ou d'erreur manifeste, l'enquêteur était renvoyé à la recherche du véritable enquêté autant de fois qu'il était nécessaire.

Résultat.

Dans l'ensemble, l'accueil de la population a été excellent et bien des gens nous ont reproché de ne pas les interroger; des notables ont été interrogés « en plus » par simple déférence.

On a ramené à Dakar 826 questionnaires, et voici le décompte des échecs :

Refus de répondre : 3, ce qui est évocateur.

Décédés : 9; absents : 42; en voyage : 47; retour au pays : 10;

Déménagés : 108;

Inconnus : 24; et introuvables : 107. Ces inconnus et introuvables ont fait l'objet d'un nouveau sondage mené par notre meilleur enquêteur; ils ont tous été retrouvés ou ventilés proportionnellement dans les autres catégories : absents, etc.

Après comparaison entre les données du sondage et celles du recensement sur les critères de profession, religion et groupe ethnique, un redressement a été opéré par tirage de nouvelles unités